

INFORMATION SPANC – Année 2015

Au service des usagers le SPANC, en lien avec le maire de votre commune, est en charge des 3000 installations d'assainissement non collectif des 34 communes regroupées dans le SPANC Parc. Au sein de la Maison du Parc du Gâtinais français à Milly-la-Forêt, le SPANC fonctionne du lundi au vendredi (9h00-12h00/14h00-18h00 sauf le vendredi 17h00). L'équipe est composée de 3 personnes.

Cordonnées du SPANC :

- **Le technicien SPANC Parc** : Adrien PHILIPPOPOULOS ligne directe 01 64 98 23 40
a.philippopoulos@parc-gatinais-francais.fr (joignable au téléphone aux horaires du SPANC, laissez-lui un message en cas de déplacement sur le terrain)

Référent technique pour les diagnostics de contrôle initial, de vente, contrôles périodiques, les avis de conception et de réalisation (neuf et réhabilitation individuelle). Également, en charge de la nouvelle étude de sol-filière groupée. Pour prendre rendez-vous et convenir de la visite du technicien chez vous sur place, munissez-vous de l'acte notarié de propriété et du rapport de diagnostic en votre possession.

- **La secrétaire administrative et comptable** : Annie REINER ligne directe 01 64 98 23 29-
a.reiner@parc-gatinais-francais.fr (joignable au téléphone les : lundi, mardi, jeudi entre 14h00 et 18h00 sauf le vendredi 17h00)

En charge des facturations (avis des sommes à payer et recouvrement) – N'hésitez pas à contacter le secrétariat en vous munissant de vos références SPANC.

- **Le chargé de mission Eaux et Déchets** : Julie PREYTAL ligne directe 01 64 98 27 82
j.preyatal@parc-gatinais-francais.fr (joignable au téléphone aux horaires du SPANC, laissez-lui un message en cas de déplacement sur le terrain)

En charge des actions de réhabilitations groupées des ANC portées conjointement par le SPANC Parc et les partenaires publics financeurs.

Vous pouvez également les rencontrer sur rendez-vous.

Les tarifs du SPANC Parc année 2015 (taux de TVA en vigueur 20 %)

- | | |
|--|----------------------------|
| • Diagnostic initial, pour vente ou pour contrôle périodique | 120.40 € HT – 144.48 € TTC |
| • Annuité en cours (hormis reliquat antérieur à 2012) | 15.05 € HT – 18.06 € TTC |
| • Avis de réalisation au total 244.20 € TTC REPARTIS AINSI : | |
| • Avis de conception pour neuf OU réhabilitation | 130.00 € HT – 156.00 € TTC |
| • Avis de réalisation pour neuf et réhabilitation | 73.50€ HT – 88.20 € TTC |

Les paiements sont à envoyer au SPANC Parc à Milly-La-Forêt et les chèques sont libellés à l'ordre du Trésor Public.

Consulter les fascicules en ligne sur internet : les règles changent et acheteur-vendeur et usagers informez-vous

<http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/>